



Compte rendu de la réunion du conseil municipal de Crazannes
vendredi 4 mars 2022

présents : Madame Marie-Noëlle Martin,
Monsieur Jean Moreau, Monsieur Jean-Luc Mullon, Madame Isabelle Barret, Madame Véronique Barbotteau, Monsieur Jacques Busson, Monsieur Colin Marsh, Madame Jackie Theillout, Monsieur Jamy Vallier

excusés

Madame Anne-Marie Morin donne procuration à Madame Theillout

absent

Monsieur Benoît Hapiot

Monsieur Jean Moreau désigné secrétaire

Madame le Maire ouvre la séance à 20h45

1- Approbation du dernier compte rendu

contre 0

abstention 0

approuvé par 10 voix

2-Délibération

nomination de Madame Aimar en tant que collecteur de la régie municipale

Madame Aimar accepte la fonction de collecteur de la régie municipale de Crazannes

contre 0

abstention 0

approuvé par 10 voix

3-Date de la frairie : 3ème samedi de juillet : 17 juillet

Monsieur Moreau se charge de commander le feu d'artifice

4-Délibération

numérotation de l'habitation de Monsieur Nicolas Bonnin rue du château

le dernier numéro attribué est le 23 : Madame Marie-Noëlle Bonnin

Le numéro 25 est attribué à Monsieur Bonnin

contre 0

abstention 0

approuvé par 10 voix

5-Animaux divaguants autour de l'église : Messieurs Faure et Pelletier

Madame Barret se charge d'écrire une lettre de rappel aux responsabilités des propriétaires d'animaux domestiques

6-Travaux d'aménagements forestiers et d'élagages autour du château

Les travaux ont mis les routes sont dans un état pitoyables. Le conseil municipal s'assurera de leur remise en état à la fin des travaux.

7-Compte rendu du recensement

du 20 janvier au 19 février 2022

élus : Madame Morin, Monsieur Marsh, Madame Theillout

agent recenseur : Madame Guyot

2 formations : une visioconférence et sur place à Sainte Gemme

information au habitants

reconnaissance des boîtes au lettres

permanences hebdomadaires à la mairie

2 convocations à la mairie

résidences principales : 214

secondaires : 19

logements vacants : 53 dont 18 au camping (mobilhomes) et 2 au château

437 bulletins individuels

66 % de réponses par internet

8-Commission de contrôle des listes électorales

à faire avant le 19 mars

Madame Barbotteau

Monsieur Cartier et Madame Grujard font partie de la commission de contrôle

le mardi 15 mars à 10h à la mairie

9-Élimination des branches au cimetière

Il n'est pas raisonnable de mobiliser un agent et du carburant pour véhiculer les déchets verts à la déchetterie.

Les citoyens pensent que le compost du cimetière est public, ce qui dessert l'image de l'entrée du bourg.

La commune n'a pas les moyens matériels de transporter tous ses déchets verts.

-Le conseil décide qu'à l'avenir les branches communales seront entreposées dans un endroit aménagé et sécurisé.

-Les branches actuellement entreposées près du cimetière seront débarrassées. Mission confiée à Monsieur Vallier et Monsieur Mullon.

10-Mise en place d'ateliers numériques à Crazannes

11-Accès internet à la salle communale

La connection internet est comprise dans l'installation du nouveau système de pilotage du chauffage : une borne wifi sera installée courant mars.

12-Suppression du poste de Madame Michaud : revoir la procédure suite à l'illégalité de la délibération prise

la sous-préfecture de Saintes nous informe que la délibération prise pour supprimer le poste de secrétaire de mairie n'est pas légale. C'est la commission technique du Centre de Gestion qui doit statuer et prendre la décision de supprimer ce poste. La commune devra annuler la délibération et en prendre une nouvelle après avis du comité technique .

Madame Morin se charge de ce dossier.

13-Questions diverses

-nous avons rendez-vous à la mairie le 9 mars à 10h30 pour rencontrer l'Association « les bouchées doubles » : association dont l'objet est de promouvoir les produits locaux, artisanaux, paysans, bio - proposer des produits en direct des producteurs -favoriser l'accessibilité de ces produits -offrir des débouchés a des producteurs locaux -développer des activités sociaux-culturelle sur notre territoire de vie -crée du lien sur notre territoire de vie.

Ils cherchent un local. Ils ont les compétences de gestion de boutique multiservices..

-terra aventura

le dossier arrive à son terme. La validation du parcours a été faite le 1^{er} mars et attend sa validation définitive en avril ou en octobre.

-heures supplémentaires Madame Martin-Gonthier

Le conseil municipal décide que les états des lieux seront désormais effectués par les élus par mesure d'économies.

-contrat Madame Aimar

employer Madame Aimar à temps plein aura un surcout d'environ 15000€ pour la commune. Le dossier est à l'étude au Centre de Gestion.

-demander une visite de Monsieur Doublet

-demander à être invité aux assemblées générales et recevoir le bilan financier des associations

Messieurs Moreau et Busson se proposent d'écrire la charte des bonnes pratiques entre association et la Commune de Crazannes

fin de la réunion 22h58